



Ideen bewegen mehr

www.aat-online.de

SOLO T1601

SOLO+ T2001

BLACK EDITION

Mode d'emploi original



CE

2018-10 (2.1)

FR

Concept de service AAT

Le plus grand soin est apporté à l'accompagnement de la clientèle



Avec son concept de service professionnel, AAT remplit une fois de plus ses promesses de qualité et offre ainsi à sa clientèle un package sans souci.

Nous sommes là pour vous !

- Pièces de rechange
- Gestion des réparations
- Renseignements techniques
- Formations de revendeurs spécialisés
- Appareils d'exposition et de mesure
- Réutilisations
- Réclamations
- Location



Service et réparations

Téléphone +49.(0) 74 31.12 95-550
Téléphone +49.(0) 74 31.12 95-552
Fax +49.(0) 74 31.12 95-540
E-mail service@aat-online.de

Service de montage

Téléphone +49.(0) 74 31.12 95-555
Téléphone +49.(0) 74 31.12 95-557
Fax +49.(0) 74 31.12 95-558
E-mail anbau@aat-online.de

Appareils neufs

Téléphone +49.(0) 74 31.12 95-110
Téléphone +49.(0) 74 31.12 95-125
Fax +49.(0) 74 31.12 95-35
E-mail vertrieb@aat-online.de

Centrale

Téléphone +49.(0) 74 31.12 95-0
E-mail info@aat-online.de
Web www.aat-online.de



AAT Alber Antriebstechnik GmbH
Ehestetter Weg 11 · D-72458 Albstadt
Tél. : +49.(0) 74 31.12 95-0
Fax : +49.(0) 74 31.12 95-35
info@aat-online.de · www.aat-online.de



Information relative aux différents modèles d'appareils : Le présent mode d'emploi est conçu universellement pour les modèles SOLO et SOLO⁺. Ces deux versions d'entraînements moteur se différencient au niveau de leurs données techniques et de leur coloris. Le numéro de série de votre appareil vous permet de déterminer le type d'appareil dont vous disposez (chapitre 3). Tous ces chapitres sont valables pour les deux types d'appareil. Veuillez prêter attention au type de batterie présent : pack batterie lithium-ion (gris clair/affichage du niveau de la batterie) ou pack batterie plomb-gel (bleu foncé).

Déclaration de conformité CE

La société AAT Alber Antriebstechnik GmbH déclare par la présente que le SOLO/SOLO⁺ (nommé SOLO par la suite) répond aux dispositions applicables contenues dans les directives communautaires 2006/42/CE, 2007/47/CE et 93/42/CE. Dans le cas d'une modification apportée au SOLO sans concertation avec la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH, cette déclaration perd toute validité. Cette déclaration est valide uniquement pour les produits avec les numéros d'articles : 335450, 335400, 335350, 335460, 335426

Les produits présentent le marquage  conformément aux directives.

La documentation technique est conservée pendant une période d'au moins cinq années à l'adresse mentionnée ci-dessus afin que les autorités compétentes puissent la consulter. Un système d'observation du marché est implémenté.

Signature du fabricant :



Martin Kober
(Directeur)



AVERTISSEMENT

Le non-respect du présent mode d'emploi, notamment des consignes de sécurité, peut entraîner des pannes du SOLO, mettre en danger l'utilisateur et les personnes se trouvant à proximité immédiate et nuire au bon fonctionnement de l'appareil. Il existe un danger élevé. En cas de violation, toute réclamation sous garantie et toute responsabilité du fabricant sont exclues.

Le produit répond à l'état de la technique et aux exigences qui y sont liées en matière de sécurité. On ne peut néanmoins pas exclure un moindre degré de risques résiduels. À cet égard, veuillez respecter les consignes de sécurité.

Les personnes souffrant d'un handicap visuel, de difficultés de lecture ou d'un handicap mental doivent imprimer en grands caractères le présent mode d'emploi disponible sur le site Internet ou demander à quelqu'un de leur lire. Vous trouverez également sur notre site Internet toutes les modifications ayant été insérées dans le mode d'emploi en matière de sécurité. Toutes les versions avec mention de la période de production sont disponibles sur : www.aat-online.de/de/bda/SOLO



Table des matières

1		
1	Consignes de sécurité et symboles d'avertissement	.5
2	Explication des symboles sur l'emballage	.6
3	Explication des symboles sur l'appareil	.7
4	Description du produit	.8
4.1	Vue d'ensemble de l'appareil SOLO / SOLO+	.8
4.2	Indication et utilisation conforme.	10
4.3	Contre-indication.	10
4.4	Données techniques SOLO	11
4.5	Données techniques SOLO+	12
4.6	Schéma coté.	13
4.7	Étendue de la livraison.	13
4.8	Accessoires	14
5	Montage	15
5.1	Roues motrices	15
5.2	Pack batterie.	16
5.3	Unité de commande	17
5.4	Roulettes anti-basculer	17
6	Mise en service	18
6.1	Accouplement des roues motrices.	19
6.2	Mise en marche	19
6.3	Écran d'affichage	19
6.4	Conduire avec le SOLO	22
6.5	Franchir des obstacles.	23
6.6	Conduite manuelle avec les roues motrices.	23
6.7	Circuler manuellement avec les roues simples	24
6.8	Désactiver l'entraînement	24
7	Démontage	25
8	Transport	26
9	Entretien et maintenance	26
9.1	Batterie et chargeur	27
9.2	Nettoyage	31
9.3	Élimination	32
9.4	Stockage de longue durée.	33
9.5	Contrôle technique.	33
9.6	Réutilisation (changement d'utilisateur)	34
9.7	Rappels et mesures correctives	34
10	Messages d'avertissement, messages d'erreur et résolution de problèmes.	35
10.1	Messages d'avertissement.	35
10.2	Messages d'erreur	37
10.3	Résolution des problèmes	38
11	Garantie et responsabilité	39

1 Consignes de sécurité et symboles d'avertissement



DANGER - Danger imminent

S'il n'est pas évité, il entraîne la mort et des blessures graves.



AVERTISSEMENT - Danger potentiel

S'il n'est pas évité, il est possible qu'il entraîne la mort et des blessures graves.



ATTENTION - Danger potentiel ou situation néfaste

S'il n'est pas évité, il peut entraîner des blessures légères ou des dégâts matériels.



REMARQUE - Information fabricant

Consignes générales de sécurité



REMARQUE

En cas de déficience visuelle, le présent mode d'emploi peut être téléchargé sur www.aat-online.de/de/bda/SOLO.

Avant toute mise en marche, lire le mode d'emploi et se conformer aux avertissements/recommandations de sécurité.

En cas de difficulté de lecture, continuer d'approfondir les contenus de la formation à l'oral.

Conserver soigneusement le présent manuel d'utilisation après l'avoir lu.

Ne se compose pas uniquement de substances difficilement inflammables - Tenir éloigné de sources d'inflammation.

Le SOLO peut parasiter les champs électromagnétiques très sensibles d'autres appareils électroniques (systèmes antieffraction, etc.).

Des tests de stabilité ont été exécutés dans des conditions de laboratoire. Dans des conditions d'utilisation réelles, le SOLO peut présenter un comportement différent de celui constaté pendant les essais en laboratoire.

Les formations peuvent uniquement être prodiguées par le fabricant, le service externe d'AAT ou un revendeur spécialisé qualifié.



ATTENTION

La température en surface peut augmenter à cause de sources de chaleur externes (par exemple la lumière du soleil) !

Dans ce cas, ne pas toucher les surfaces concernées afin d'éviter les brûlures.



AVERTISSEMENT

Ne jamais saisir des pièces qui sont en rotation ou en mouvement afin d'éviter toute contusion.



DANGER

Le SOLO ne doit pas être utilisé en cas de fort handicap visuel et/ou de cécité.

Ne pas dépasser la charge totale maximale autorisée ainsi que le poids maximal autorisé de la personne car cela peut entraîner des dysfonctionnements ou une sollicitation excessive du SOLO.

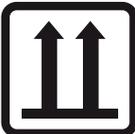
Éviter de circuler en cas de forte pluie, de verglas ou de neige et éviter les chemins sans revêtement lisse (sable, boue, gravier) afin d'éviter toute glissade.

Ne pas utiliser sur des escalators ou sur des tapis roulants afin d'éviter des dégâts matériels ainsi que des blessures dues à des chutes ou à un basculement du passager.

Le fonctionnement du SOLO peut être influencé par des champs électromagnétiques (p. ex. par des téléphones portables, des générateurs électriques ou des sources de haute tension).

Ne pas utiliser à proximité d'appareils de diagnostic ou d'équipements médicaux ayant par exemple des fonctions de survie car ceux-ci peuvent s'en voir perturbés.

2 Explication des symboles sur l'emballage

Symbole	Explication
	Traiter avec précaution L'emballage et le produit doivent être manipulés avec la plus grande précaution.
	Protéger de l'humidité Protéger l'emballage et le produit contre une trop forte humidité de l'air. Couvrir avant de stocker. Si nécessaire, bâcher soigneusement.
	Attention fragile Manipuler l'emballage et le produit avec précaution et ne les renverser sous aucun prétexte.
	Ce côté vers le haut L'emballage doit être entreposé et transporté de telle manière que la flèche soit à tout moment tournée vers le haut. Aucune infraction à cette règle ne doit être commise, en faisant rouler ou brusquement basculer l'emballage par exemple.

3 Explication des symboles sur l'appareil

Symbole	Explication
	Marquage CE Le produit répond aux dispositions applicables contenues dans les directives communautaires 2006/42/CE, 2007/47/CE et 93/42/CE
	SN Numéro de série de l'article p. ex. SOLO = T1601XXXXXX / SOLO* = T2001XXXXXX
 www.aat-online.de	REMARQUE Manuel d'utilisation Le manuel d'utilisation doit être respecté !
	Tension électrique / V = Volt
	Plaquette de contrôle Contrôle technique (voir chapitre 9.5) Informe de l'échéance du prochain contrôle technique

4 Description du produit

4.1 Vue d'ensemble de l'appareil SOLO/SOLO+

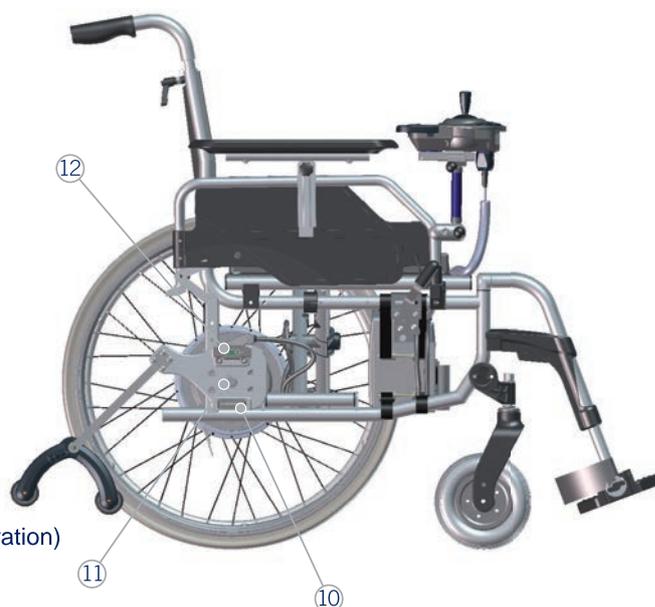


Information fabricant :

Afin d'identifier plus facilement les différentes pièces, leurs numéros indiqués ici sont également donnés la première fois qu'elles sont citées dans les chapitres suivants.



- ① Interface
- ② Pack batterie
(lithium-ion ou plomb-gel)
- ③ Housse de batteries
- ④ Câble spiralé
- ⑤ Support de l'unité de commande
- ⑥ Unité de commande
- ⑦ Roues motrices
- ⑧ Roulettes anti-bascule
- ⑨ Fixations
- ⑩ Logement
- ⑪ Adaptateur pour roues à blocage rapide
- ⑫ Contact à fiche



Plaque signalétique avec numéro de série (sans illustration)
au dos de l'interface

Unité de commande



- ⑬ Klaxon
- ⑭ Présélection vitesse rapide
- ⑮ Joystick
- ⑯ Affichage
- ⑰ Repose-mains
- ⑱ Présélection vitesse lente
- ⑲ MARCHE/ARRÊT

Roues motrices



- ⑳ Contact à fiche
- ㉑ Verrou
- ㉒ Boulons de réception
- ㉓ Disque d'embrayage
- ㉔ Déverrouillage

4.2 Indication et utilisation conforme

Grâce au moteur électrique SOLO, une personne handicapée ou pouvant difficilement marcher, et ne pouvant plus faire avancer un fauteuil roulant avec ses propres forces, a les moyens de se déplacer avec celui-ci sans aide extérieure.

Le SOLO peut aussi être équipé d'une unité de commande permettant à une personne accompagnante de le diriger. Cela peut être nécessaire quand l'utilisateur ou l'utilisatrice du fauteuil roulant n'est plus en mesure d'utiliser la commande à manette (joystick) pour se déplacer et que la personne accompagnante n'a pas assez de forces pour déplacer le fauteuil roulant et son usager. L'effort de la personne accompagnante est alors renforcé aussi bien sur les surfaces horizontales que sur les pentes montantes/descendantes. Le moteur électrique SOLO peut être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur. Il est conçu pour être commandé soit par le passager du fauteuil à l'aide d'un joystick, soit par une personne accompagnante à l'aide d'une unité de commande. Attention : ces personnes doivent être formées à cette tâche et capables – mentalement et physiquement – de commander le SOLO de manière sûre. Il est absolument nécessaire de jouir d'une vue suffisante pour l'utiliser.

Il est à noter que l'utilisation d'un moteur électrique SOLO peut s'accompagner de risques supplémentaires et requiert des compétences allant au-delà de l'utilisation d'un fauteuil roulant sans moteur.

La durée de vie du moteur électrique SOLO est de 5 ans environ, selon l'intensité de l'utilisation et dans le cadre d'une utilisation conforme. Ceci suppose un respect de toutes les consignes susmentionnées en matière de maintenance et d'entretien. La durée de vie peut également être plus longue si l'appareil est utilisé avec beaucoup de soin. Toutefois, elle peut aussi raccourcir en cas d'utilisation très intense et non conforme.

4.3 Contre-indication

Le SOLO ne doit pas être utilisé si :

- l'utilisateur ne jouit pas d'une formation/instruction concernant le produit.
- l'utilisateur n'est pas capable – mentalement et physiquement – d'utiliser le SOLO de manière sûre.
- plus d'une personne à la fois doit être transportée.
- l'utilisateur ne jouit pas d'une acuité visuelle suffisante.
- le freinage est limité par la pluie, l'humidité, la neige ou le verglas.
- le SOLO ne freine pas.
- il faut traverser des escalators ou des tapis roulants.
- des appareils de diagnostic ou des équipements médicaux ayant par exemple des fonctions de survie se trouvent à proximité.
- l'usage fait de l'appareil est contraire à une utilisation conforme.
- des objets doivent être transportés.

4.4 Données techniques SOLO



AVERTISSEMENT - Ne pas dépasser la charge totale maximale autorisée ni le poids maximal autorisé de la personne car cela peut entraîner des dysfonctionnements ou une sollicitation excessive du SOLO.



REMARQUE - Respecter les données techniques.

Technique	SOLO	
	Lithium-ion (ALPHA-Box)	Plomb-gel (BETA-Box)
Dimensions du pack batteries	Hauteur = 191 mm ; largeur = 180 mm ; profondeur = 111 mm	Hauteur = 220 mm ; largeur = 215 mm ; profondeur = 111 mm
Poids propre	Deux roues motrices = 18,0 kg ; housse de batterie = 0,2 kg ; Unité de commande = 0,4 kg ; interface = 0,1 kg	
	Pack batterie = 4,2 kg	Pack batterie = 10,2 kg
	Poids total (sans fauteuil roulant) = 22,9 kg	Poids total (sans fauteuil roulant) = 28,9 kg
Poids total autorisé	210 kg (personne, fauteuil roulant, SOLO) ⁽¹⁾	
Poids maximal autorisé de la personne	160 kg	
Élargissement du fauteuil roulant par les éléments rapportés	environ 60 mm	
Tailles de roue utilisables	24"	
Vitesse en marche avant arrière	6 km/h 3 km/h	
Autonomie avec une charge de batterie	Jusqu'à 35 km ⁽²⁾	jusqu'à 25 km ⁽²⁾
Capacité de freinage/de circulation en pente	jusqu'à 20 % ⁽³⁾	
Batteries	28,8 V / 16 Ah	24 V / 16 Ah
Moteur à courant continu	2 x 28,8 V / 150 W	
Données acoustiques	Le niveau de bruit exprimé en décibels A est typiquement inférieur à 60 dB (A)	
Forces de commutation/d'actionnement	Joystick : 3,5 N ; Touches (MARCHE/ARRÊT, klaxon, réglage de vitesse) : 0,74 N	
Stabilité statique en descente/latérale	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant	
Hauteur maximale de franchissement d'obstacle	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant et lire le chapitre 6.5	
Température de stockage/de fonctionnement : appareil	De -20 °C à +60 °C / de -10 °C à +50 °C	
Température de stockage/de fonctionnement : Pack batteries	De -20 °C à +60 °C / de -10 °C à +50 °C	
Température de charge : Pack batteries	0° C à +35° C	
Données de vibration	La valeur effective pondérée de l'accélération à laquelle sont exposés les membres supérieurs du corps est typiquement inférieure à 2,5 m/s ² .	
Classe d'utilisation	B	
Autocollant numéro de série	Interface	

(1) Respecter la charge supplémentaire maximale indiquée par le fabricant du fauteuil roulant.

(2) Conformément à la norme ISO 7176-4, l'autonomie dépend, entre autres, du poids de la personne transportée, du sol, des dénivellations et de la température ambiante.

(3) Par ailleurs, la capacité de freinage et de circulation en pente dépend, entre autres, du sol, des dénivellations, de la température ambiante, etc.

4.5 Données techniques SOLO+



AVERTISSEMENT - Ne pas dépasser la charge totale maximale autorisée ni le poids maximal autorisé de la personne car cela peut entraîner des dysfonctionnements ou une sollicitation excessive du SOLO+.



REMARQUE - Respecter les données techniques.

Technique	SOLO+ incl. pack de batterie lithium-ion (ALPHA-Box)
Dimensions du pack batteries	Hauteur = 191 mm ; largeur = 180 mm ; profondeur = 111 mm
Poids propre	Deux roues motrices = 18,0 kg ; housse de batterie = 0,2 kg ; Unité de commande = 0,4 kg ; interface = 0,1 kg
	Pack batterie = 4,2 kg
	Poids total (sans fauteuil roulant) = 22,9 kg
Poids total autorisé	250 kg (personne, fauteuil roulant, SOLO+) ⁽¹⁾
Poids maximal autorisé de la personne	200 kg
Élargissement du fauteuil roulant par les éléments rapportés	environ 60 mm
Tailles de roue utilisables	24"
Vitesse en marche avant arrière	6 km/h 3 km/h
Autonomie avec une charge de batterie	jusqu'à 15 km ⁽²⁾
Pente maximale	jusqu'à 20 % ⁽³⁾
Batteries	28,8 V / 16 Ah
Moteur à courant continu	2 x 28,8 V / 150 W
Données acoustiques	Le niveau de bruit exprimé en décibels A est typiquement inférieur à 60 dB (A)
Forces de commutation/d'actionnement	Joystick : 3,5 N ; Touches (MARCHE/ARRÊT, klaxon, réglage de vitesse) : 0,74 N
Stabilité statique en descente/latérale	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant
Diamètre de braquage	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant
Pression des pneus / Diamètre des cerceaux de propulsion	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant
Hauteur maximale de franchissement d'obstacle	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant et lire le chapitre 6.5
Température de stockage/de fonctionnement : appareil	De +40 °C à +65 °C /de -25 °C à +50 °C
Température de stockage/de fonctionnement : Pack batteries	De -20 °C à +60 °C /de -10 °C à +50 °C
Température de charge : Pack batteries	0° C à +35° C
Données de vibration	La valeur effective pondérée de l'accélération à laquelle sont exposés les membres supérieurs du corps est typiquement inférieure à 2,5 m/s ² .
Classe d'utilisation	B
Autocollant numéro de série	Interface

(1) Respecter la charge supplémentaire maximale indiquée par le fabricant du fauteuil roulant.

(2) Conformément à la norme ISO 7176-4, l'autonomie dépend, entre autres, du poids de la personne transportée, du sol, des dénivellations et de la température ambiante.

(3) Par ailleurs, la capacité de freinage et de circulation en pente dépend, entre autres, du sol, des dénivellations, de la température ambiante, etc.

4.6 Schéma coté



4.7 Étendue de la livraison



① Roues motrices

② Boîtier de commande avec son support

③ Pack batterie (lithium-ion ou plomb-gel)

④ Housse de batteries avec bandes velcro

⑤ Chargeur

4.8 Accessoires



REMARQUE - Utiliser uniquement des accessoires et composants de la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH.



- | | |
|----------------------------------|---|
| ① Fixations | ④ Roulettes anti-bascules |
| ② Protège-rayons | ⑤ Transformateur allume-cigare 12 V / 230 V |
| ③ Pack batteries (en supplément) | ⑥ Commande accompagnateur SmartControl |

Accessoires pour l'unité de commande



- | | |
|---|------------------------------|
| ① Montage sur tablette thérapeutique | ④ Boule de 40 ou 50 mm |
| ② Fixation pour commande accompagnateur | ⑤ Boule souple |
| ③ Commande à paume | ⑥ Fourche pour tétraplégique |
| | ⑦ Support pivotant |

5 Montage

5.1 Roues motrices



ATTENTION - Les contacts enfichables doivent être secs !

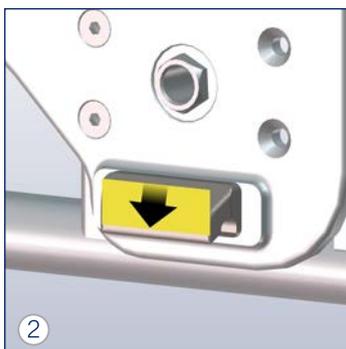


ATTENTION - Les roues motrices doivent être désaccouplées lors du montage ! (voir chapitre 6.6)

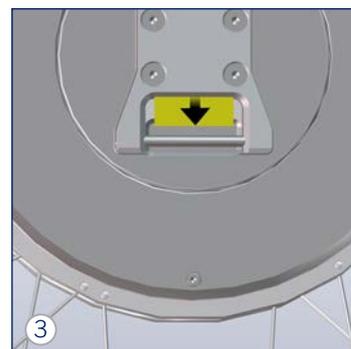
Si les roues d'origine sont encore montées sur le fauteuil roulant, les démonter en premier.



Soulever le fauteuil roulant et positionner la roue motrice ⑦.



Accrocher le logement ⑩ du support dans le logement de la roue dans la direction de la flèche.



Vue détaillée : ⑫
boulons de réception sur le roue.



Verrouiller la roue motrice.
» La roue doit s'enclencher.

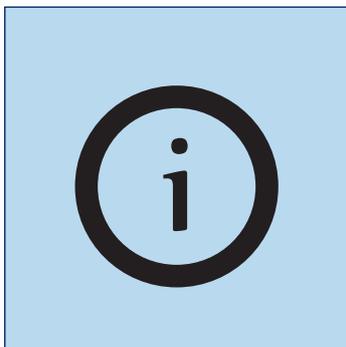


Illustration 1-4 Répéter l'action de l'autre côté.

5.2 Pack batterie



AVERTISSEMENT - Ne jamais court-circuiter ni relier les pôles + et - du pack batteries afin d'éviter des décharges électriques.



ATTENTION - Les contacts enfichables doivent être secs !

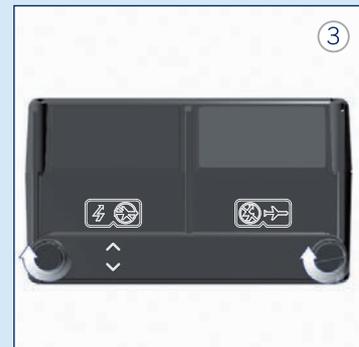
Passer en mode de circulation (illustration 1 - 3, uniquement pour le pack batterie lithium-ion)



Passer en mode de circulation - Pack batterie lithium-ion Desserrer les vis.



Tourner et mettre en place la barre de commutation. Tenir compte de la flèche - Avion barré !



Serrer les vis.



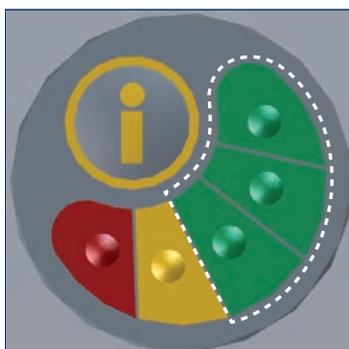
Mettre le pack batteries ^② dans sa housse ^③ et le fixer avec la fermeture velcro.



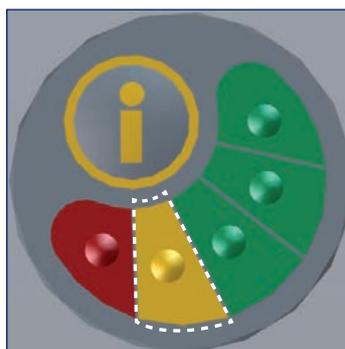
Connecter ^① l'interface.



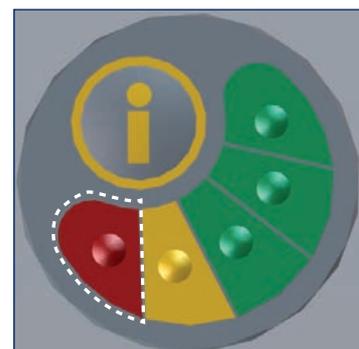
Vérifier le pack batterie. Appuyer sur le bouton d'information. (Uniquement pour la batterie au lithium-ion)



Vert = batterie chargée



Jaune = batterie faible
» Le cas échéant, charger la batterie.



Rouge = batterie vide
» recharger la batterie.

5.3 Unité de commande



ATTENTION - Les contacts enfichables doivent être secs !



ATTENTION - ne jamais tirer sur le câble pour éviter tout dommage, tirer directement sur la prise !



Monter ⑤ le support du boîtier de commande.



Glisser l'appareil de commande ⑥ dans son support.



Sécuriser à l'aide du bouton sphérique.



Connecter ④ le câble spiralé.



Vue détaillée.

5.4 Roulettes anti-bascule



AVERTISSEMENT - Ne jamais utiliser le fauteuil roulant sans les deux paires de roulettes anti-bascule, sinon risque de basculement vers l'arrière !

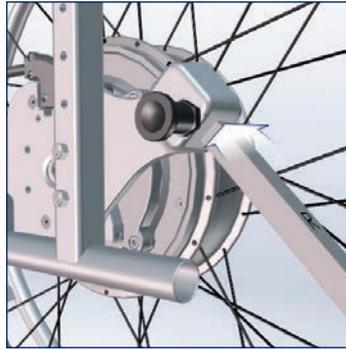


AVERTISSEMENT - Vérifier les roulettes anti-bascule avant la mise en service afin de garantir la sécurité !

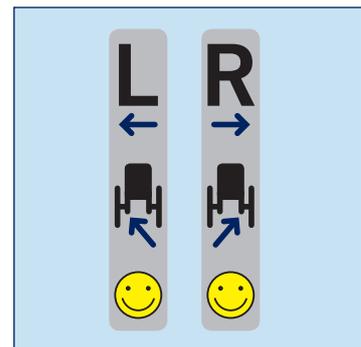
Si les roulettes anti-bascule ne font pas partie de l'équipement du fauteuil roulant, utiliser des roulettes anti-bascule AAT.



Retirer les boulons d'arrêt de la fixation ⑨.



Glisser les roulettes anti-bascule ⑧ dans la fixation et enclencher les boulons d'arrêt.



Attention : tenir compte des marques R et L. Répéter l'action de l'autre côté.

6 Mise en service



DANGER - Le dispositif doit être utilisé par une seule personne disposant d'une formation appropriée. Cette personne doit disposer des capacités physiques et mentales requises pour pouvoir utiliser le SOLO en toute sécurité et ne doit pas souffrir de troubles cognitifs !



DANGER - Ne jamais utiliser le fauteuil roulant sans les deux paires de roulettes anti-bascule, sinon risque de basculement vers l'arrière !



DANGER - Éviter de circuler avec le fauteuil le long de parois montagneuses ou de rails afin d'éviter tout basculement !



DANGER - Traverser les carrefours, les passages à niveau et les rues avec la plus grande prudence !



DANGER - En pente, éviter de désactiver le SOLO, car sans celui-ci, il n'y a plus d'effet de freinage.



DANGER - Ne pas utiliser sur des escalators ou sur des tapis roulants afin d'éviter des dégâts matériels ainsi que des blessures dues à des chutes ou à un basculement du passager.



AVERTISSEMENT - Ne pas approcher des escaliers ni de paliers afin d'éviter tout basculement.



AVERTISSEMENT - Éviter de circuler en cas de forte pluie, de verglas ou de neige et éviter les chemins sans revêtement lisse (sable, boue, gravier) afin d'éviter toute glissade.



AVERTISSEMENT - Éteindre le SOLO et serrer les freins du fauteuil roulant en situation de pause, d'utilisation des transports en commun (omnibus, tramways, etc.) et de transfert de la personne afin d'éviter tout déplacement inopiné.



AVERTISSEMENT - Conduire à une vitesse très faible dans les pentes afin d'éviter toute situation de danger.



AVERTISSEMENT - respecter le code de la route pour circuler sur la voie publique !



AVERTISSEMENT - s'exercer à vitesse réduite sur un terrain plat en extérieur !



AVERTISSEMENT - Ne jamais saisir des pièces en rotation ou en mouvement afin d'éviter toute contusion.



AVERTISSEMENT - Si des éléments d'entraînement se bloquent ou si le comportement de conduite du fauteuil est altéré, il convient d'arrêter le SOLO immédiatement et de ne plus l'utiliser !



AVERTISSEMENT - Respecter la charge maximale autorisée (voir chapitre 4.4 et 4.5).



ATTENTION - Toujours franchir les bords de trottoir et les obstacles en marche arrière (voir chapitre 6.5) !



ATTENTION - Rester à une distance suffisante du bord du trottoir afin d'éviter toute détérioration !



ATTENTION - En cas d'utilisation de coussins, etc., il convient de veiller à ce que le passager soit assis en toute sécurité afin d'éviter qu'il ne glisse ou ne tombe !



REMARQUE - Ne pas reculer contre un mur lorsque les roulettes anti-bascule sont installées, afin de ne pas les endommager.

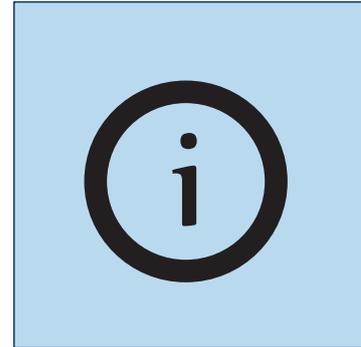
6.1 Accouplement des roues motrices



Tourner le ⑳ disque d'embrayage.



Saisir la main courante et tourner la roue motrice jusqu'à ce qu'elle s'enclenche de manière audible.



Répéter l'action de l'autre côté.

6.2 Mise en marche



Mettre le SOLO en marche.
⑲

6.3 Écran d'affichage



Affichage au démarrage. ⑰



Affichage standard.
» Charge du bloc batterie
» Niveau de vitesse



Fonction antidémarrage.



Mise en garde
Verrouillage des roues
Les deux roues



Mise en garde
Verrouillage des roues
Roue gauche



Mise en garde
Verrouillage des roues
Roue droite



Mise en garde
Disque d'embrayage
Les deux roues



Mise en garde
Disque d'embrayage
Roue gauche



Mise en garde
Disque d'embrayage
Roue droite



Mise en garde
Sous-tension
Pack batteries



Mise en garde
Surtension
Pack batteries



Mise en garde
Surcharge



**Mise en garde
Température**
Pack batteries



**Mise en garde
Température**
Roues motrices



Fonction verticaliseur



Paramétrage



**Pack batterie en cours de
chargement**

Messages d'erreur
(voir chapitre 10.2)



Pack batterie



Roues motrices



Unité de commande

6.4 Conduire avec le SOLO



DANGER - Pour monter en montagne, réduire la vitesse afin d'éviter un basculement vers l'arrière.



REMARQUE - Bien tenir compte du chapitre Avertissements, messages d'erreur et résolution des problèmes.



REMARQUE - L'éclairage de l'écran s'éteint après 20 secondes d'inactivité du boîtier de commande.



REMARQUE - Le système d'arrêt automatique éteint le SOLO au bout de 10 minutes en cas de pause prolongée.



- » 5 barres = batterie pleine
- » 3 barres = batterie à moitié vide
- » 1 barre = batterie vide > la recharger (voir chapitre 9.1)

Vérifier la charge de la batterie à la mise en marche.



Présélectionner la vitesse.
» S'exercer à vitesse ⑱ très faible.
» Non ajustable pendant la conduite – seulement à l'arrêt.



Déplacer le joystick ⑮ dans la direction souhaitée.
» Réglage continu sur 360°.



Klaxon. ⑬



Activer la fonction antidémarrage.

Maintenir les boutons plus et moins enfoncés simultanément pendant 2 secondes.

» Le SOLO se met à l'arrêt.



Désactiver la fonction antidémarrage.

Mettre le SOLO en marche.



Maintenir les boutons plus et moins enfoncés simultanément pendant 2 secondes.

Fonction d'arrêt d'urgence

Si le joystick est relâché, le SOLO s'arrête automatiquement sur une distance max. de 1 mètre¹⁾ sur terrain plat. ¹⁾en fonction du poids de la personne transportée, du revêtement du sol et d'autres facteurs extérieurs.

Si la touche MARCHÉ/ARRÊT est maintenue enfoncée en circulation, le SOLO se met complètement à l'arrêt (sans afficher d'avertissement au préalable).

6.5 Franchir des obstacles



REMARQUE - Pour franchir les obstacles les plus hauts, respecter absolument les indications du manuel d'utilisation du fabricant du fauteuil roulant !



REMARQUE - Faire attention aux roulettes anti-bascule, au moment de franchir des obstacles ou des bordures de trottoir, afin de ne pas les endommager.

6.6 Conduite manuelle avec les roues motrices



AVERTISSEMENT - En pente, éviter de circuler en mode manuel avec les roues motrices !



ATTENTION - Risque d'écrasement entre les roues et le panneau de protection latérale/l'accoudoir !



Mettre le SOLO à l'arrêt.



Désaccoupler la roue motrice. Répéter l'action de l'autre côté.



Conduire en mode manuel.

6.7 Circuler manuellement avec les roues simples



ATTENTION - Risque d'écrasement entre les roues et le panneau de protection latérale/l'accoudeoir !



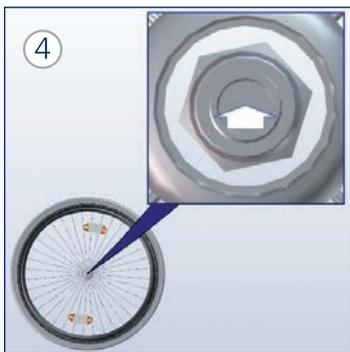
Mettre le SOLO à l'arrêt.



Démonter les roues motrices.
(voir chapitre 7)



Monter les roues simples à blocage rapide. Tenir compte des étapes figurant dans les illustrations 4 à 6 !



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'axe.



Ajuster la roue.



Relâcher le bouton de déverrouillage. Répéter l'action de l'autre côté.

6.8 Désactiver l'entraînement



Mettre le SOLO à l'arrêt.
Appuyer sur le bouton MARCHÉ/ARRÊT.



Connecter les roues motrices
(voir chapitre 6.7)

7 Démontage

Retirer les roues motrices



Rabattre le ②④ dispositif de déverrouillage.



Tourner le dispositif de déverrouillage.



Retirer la roue motrice.
Répéter l'action de l'autre côté.

Retirer la fixation de l'unité de commande

Effectuer les étapes réalisées dans le chapitre 5.4 dans l'ordre inverse.

Retirer le pack batterie

Effectuer les étapes réalisées dans le chapitre 5.2 dans l'ordre inverse. Veillez à ce que le pack batterie lithium-ion soit en mode transport aérien (barré d'un éclair).



Desserrer les vis.

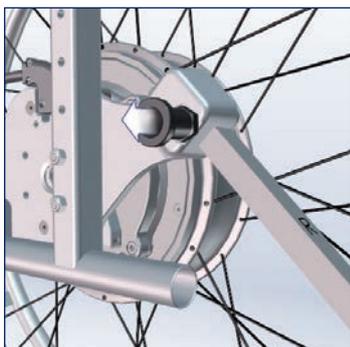


Tourner et mettre en place la barre de commutation. Tenir compte de la flèche !



Serrer les vis.

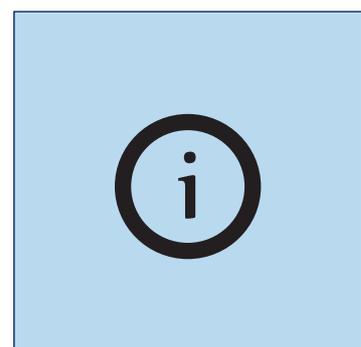
Retirer les roulettes antibascule



Serrer le boulon de verrouillage.



Retirer les roulettes antibasculcule.



Répéter l'action de l'autre côté.

8 Transport



ATTENTION - Ne pas utiliser le SOLO avec fauteuil roulant comme siège dans un véhicule.



AVERTISSEMENT - Lors du transport dans des véhicules/par avion, s'assurer de bien respecter les réglementations en vigueur.



ATTENTION : désactiver lors du transport !



ATTENTION - Tenir compte des indications de poids du véhicule.



REMARQUE - Avant sa mise en marche, placer pendant au moins une heure dans un environnement hors gel afin d'éviter des dysfonctionnements !



Information fabricant :

Les batteries plomb-gel ne sont pas considérées comme des substances dangereuses selon les dispositions spéciales IATA A67 et GGV-SEB et GGVSee ! Les batteries sont autorisées pour le transport aérien selon DOT et IATA. Les batteries lithium-ion sont considérées comme de la marchandise dangereuse mais sont néanmoins autorisées pour le transport aérien (le mode vol aérien doit être activé) conformément aux normes DOT + IATA.

Dans les deux cas, prenez néanmoins contact avec la compagnie aérienne concernée avant d'effectuer un voyage en avion.

Désactiver et démonter le SOLO (voir chapitre 6.8 et chapitre 7).

Si ce n'est pas encore fait (chapitre 7), mettre le pack batterie lithium-ion en mode vol aérien.

Ranger en sécurité dans le coffre de la voiture.

9 Entretien et maintenance



AVERTISSEMENT - Les réparations ou les contrôles techniques de sécurité doivent être effectués uniquement par le fabricant, par le service externe de AAT ou par un revendeur spécialisé agréé !



REMARQUE - Procéder à un contrôle visuel avant chaque mise en service. Si des pièces sont visiblement défectueuses ou si elles manquent, contacter un revendeur spécialisé agréé ou le fabricant.



REMARQUE - Il est recommandé d'effectuer un contrôle technique de sécurité tous les deux ans. La plaquette de contrôle indique la date limite de révision. Conseil : après un changement d'utilisateur ou une réutilisation.

9.1 Batterie et chargeur



DANGER - Informer impérativement votre revendeur spécialisé ou le fabricant avant d'expédier des batteries ion-lithium (réparation, élimination, etc.) car cela s'accompagne d'un danger élevé ! Des conditions particulières d'envoi requièrent notamment un emballage spécifique ! Votre revendeur spécialisé reçoit sur demande des conteneurs de transport - un envoi ne doit être effectué que par le revendeur spécialisé ! (Règle s'appliquant uniquement au pack batterie lithium-ion)



AVERTISSEMENT - Ne jamais court-circuiter ou relier les pôles + et - du pack batteries afin d'éviter des décharges électriques.



ATTENTION - Pendant le temps de charge, poser le câble de manière sûre afin d'éviter les chutes accidentelles.



ATTENTION - Ne pas ponter ni réparer des fusibles défectueux afin d'éviter des décharges électriques.



ATTENTION - Protéger contre l'humidité afin d'éviter des décharges électriques.



REMARQUE : ne jamais tenir le chargeur par le câble de charge/d'alimentation.



REMARQUE : charger la batterie après chaque utilisation ! Une décharge profonde entraîne une perte de capacité et réduit la durée de vie.



REMARQUE : protéger le chargeur et le transformateur allume-cigare contre les huiles, graisses, détergents agressifs, diluants ou dommages divers !



REMARQUE - Respecter les consignes du mode d'emploi du chargeur/transformateur.



REMARQUE - Placer le pack batteries dans un lieu à l'abri du gel au moins une heure avant de le charger, afin d'éviter des dysfonctionnements.



Information fabricant :

La batterie ne nécessite pas d'entretien et est rechargeable. Les batteries neuves n'atteignent leur pleine capacité qu'après plusieurs cycles de chargement. Pendant le temps de charge, il n'est pas possible de circuler avec le SOLO.



Recharger le pack batteries
Désactiver le SOLO (voir chapitre 6.8)



Débrancher l'interface le cas échéant.
» Pendant le chargement, le bloc batterie peut rester dans sa housse.



Charger le pack batteries.
» Enfoncer complètement la prise du chargeur dans la prise du pack batterie.



LED verte = batteries chargées
environ 8 heures



LED orange = batteries en cours de charge



Uniquement pour la batterie au lithium-ion

Contrôle de la capacité du pack batterie (voir chapitre 5.2)

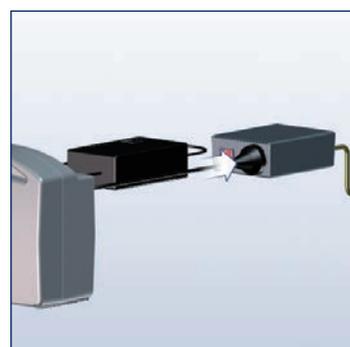
Charger le pack batteries dans un véhicule



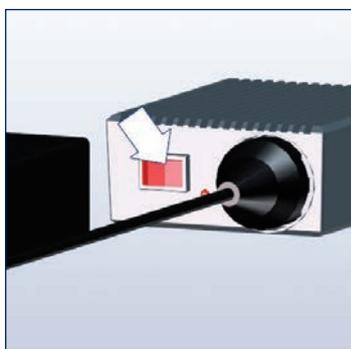
Désactiver le SOLO (voir chapitre 6.8) et débrancher l'interface.



Retirer le pack batteries.
» Ouvrir la fermeture velcro et retirer le pack batteries.
» Brancher le chargeur au pack batteries.



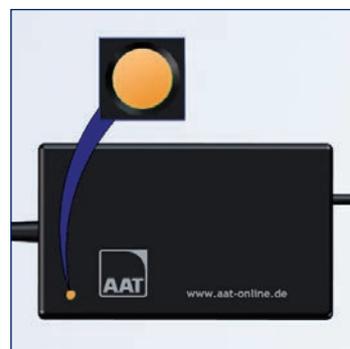
Relier le transformateur au chargeur.



Mettre le transformateur en marche.
Signal sonore = tension faible !



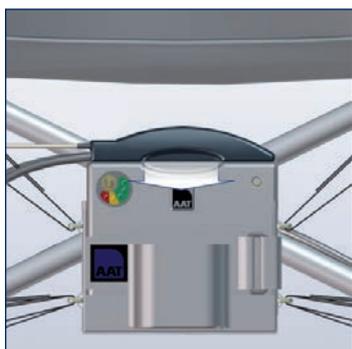
LED verte = batteries chargées
environ 8 heures



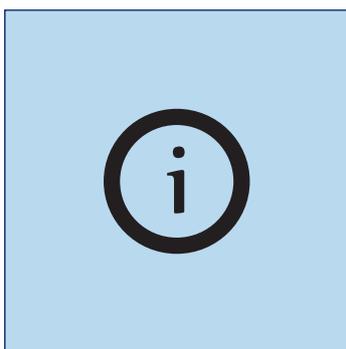
LED orange = batteries en cours de charge.

Contrôle de la capacité du pack batterie lithium-ion (voir chapitre 5.2)

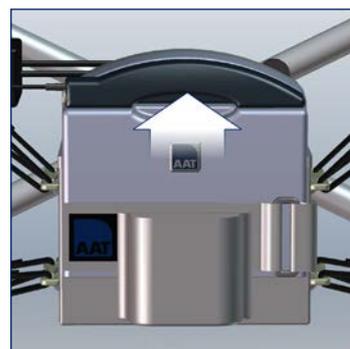
Charger le pack batterie plomb-gel



Si nécessaire, Débrancher l'interface.



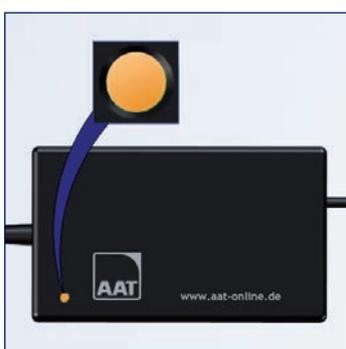
Pendant le chargement, le bloc batterie peut rester dans sa housse.



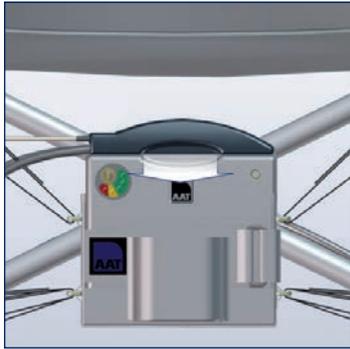
Brancher le chargeur.
» Enfoncer complètement la prise du chargeur dans la prise du pack batterie.



LED verte = batteries chargées environ 8 heures



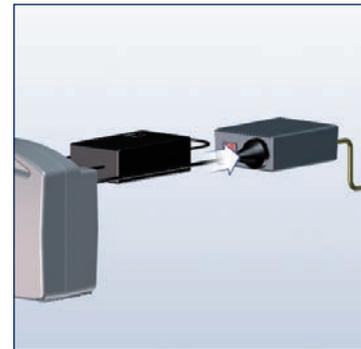
LED orange = batteries en cours de charge



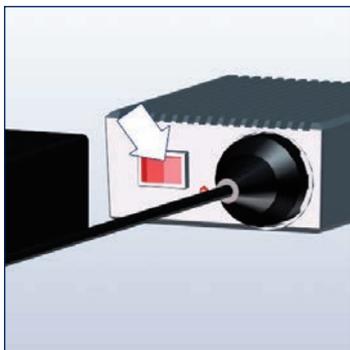
Débrancher l'interface.



Retirer le pack batteries.
 » Ouvrir la fermeture velcro et retirer le pack batteries.
 » Brancher le chargeur au pack batteries.



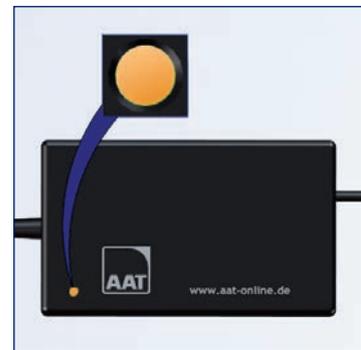
Relier le transformateur au chargeur.



Mettre le transformateur en marche.
 Signal sonore = tension faible !



LED verte = batteries chargées environ 8 heures



LED orange = batteries en cours de charge.

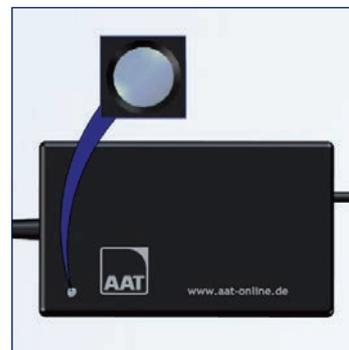
Information chargeur



Chargeur SOLO L
» Capacité de batterie 16 Ah.



Chargeur SOLO B
» Pack batterie plomb-gel
» Capacité de batterie 9,5 Ah.
» Connecteur inclus



Défaut possible
La LED ne s'allume pas.
Contacter le fabricant !

9.2 Nettoyage



AVERTISSEMENT - Aucune humidité ne doit pénétrer à l'intérieur de l'appareil. Cela pourrait provoquer des décharges électriques. Utiliser exclusivement des chiffons humides, en aucun cas mouillés !



AVERTISSEMENT - Tester toutes les fonctions de sécurité après le nettoyage !



AVERTISSEMENT - Ne pas fumer pendant le nettoyage !



AVERTISSEMENT - Tenir le SOLO à l'écart des sources d'inflammation.



REMARQUE - Nettoyer l'unité d'entraînement, les éléments à dents et les arbres d'entraînement de toute salissures ou dépôts de saletés.



REMARQUE - Nettoyer le fauteuil roulant conformément aux prescriptions du fabricant !



REMARQUE - Ne pas utiliser de nettoyeur à haute pression.

Essuyer les surfaces du SOLO avec des nettoyants ménagers.

» Respecter les consignes du fabricant.

Si vous souhaitez désinfecter le SOLO, utilisez des désinfectants ménagers et procédez à la désinfection en essuyant.

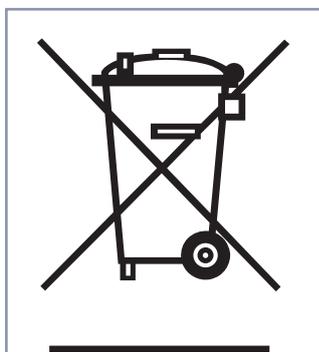
» Respecter les consignes du fabricant.

9.3 Élimination



DANGER - Informer impérativement votre revendeur spécialisé ou le fabricant avant d'expédier des batteries ion-lithium (réparation, élimination, etc.) car cela s'accompagne d'un danger élevé ! Des conditions particulières d'envoi requièrent notamment un emballage spécifique ! Votre revendeur spécialisé reçoit sur demande des conteneurs de transport - un envoi ne doit être effectué que par le revendeur spécialisé ! (Règle s'appliquant uniquement au pack batterie lithium-ion)

Votre SOLO et ses batteries ont une longue durée de vie. Après expiration de leur durée de vie utile, il vous est possible, dans une perspective d'élimination des déchets, de remettre ces composants à la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH ou aux commerces spécialisés agréés par cette dernière.



Le SOLO et ses batteries ne doivent pas être mis au rebut à des endroits qui ne sont pas prévus à cet effet selon la législation actuelle en vigueur dans le pays concerné (p. ex. des déchetteries). Ils peuvent comporter des substances qui pourraient s'avérer nocives pour l'environnement.

Un produit marqué d'une poubelle barrée ne peut pas être jeté dans les ordures ménagères (directive DEEE). Informez-vous sur la législation en vigueur dans votre pays, car la directive DEEE ne s'applique pas dans tous les États européens.

9.4 Stockage de longue durée

Si le SOLO n'est pas utilisé pendant une assez longue période (p. ex. pendant plusieurs mois), il convient de respecter les points suivants :

- Si le fauteuil roulant doit lui aussi être entreposé, tenir compte des indications du fabricant du fauteuil roulant.
- Aucune humidité ne doit pénétrer à l'intérieur de l'appareil.
- Entreposer dans des endroits secs ne présentant pas une humidité trop élevée de l'air. Si nécessaire, recouvrir de film !
- Protéger contre toute exposition prolongée au rayonnement solaire.
- Des personnes non autorisées, notamment des enfants, ne doivent pas avoir accès sans surveillance au lieu d'entreposage du SOLO.
- Retirer le pack batteries avant d'entreposer l'appareil.
- Respecter impérativement les instructions du chapitre 9.1 concernant le stockage des batteries.

Nettoyer le SOLO et le fauteuil roulant avant sa remise en service (voir chapitre 9.2).

Vérifier si un contrôle technique doit être effectué (voir chapitre 9.5).

Si aucun contrôle technique n'est nécessaire, le fonctionnement électrique, les roulettes anti-bascule, les fixations et, le cas échéant, la pression de gonflage des roues directrices doivent impérativement être testés avant la mise en service.

9.5 Contrôle technique



REMARQUE - Les contrôles techniques de sécurité doivent être effectués uniquement par le fabricant, par le service externe AAT ou par les revendeurs agréés.



REMARQUE - Il est recommandé d'effectuer un contrôle technique de sécurité tous les deux ans. La plaquette de contrôle indique la date limite de révision. Recommandation : après un changement d'utilisateur ou une réutilisation.



Afin d'assurer un fonctionnement parfait de l'appareil, nous conseillons de procéder tous les 2 ans à un contrôle technique de sécurité. Nous recommandons par ailleurs un contrôle technique avant chaque réutilisation.

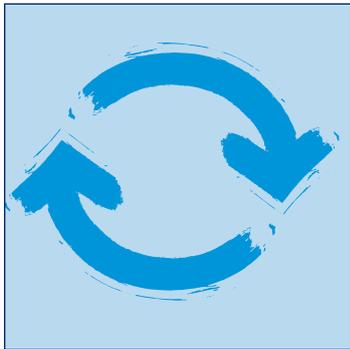
Pour pouvoir effectuer un contrôle technique, une formation est nécessaire. Vous trouverez de plus amples informations sur : www.aat-online.de à la rubrique Entreprise / Formations.

La plaquette de contrôle indique la date limite de révision !

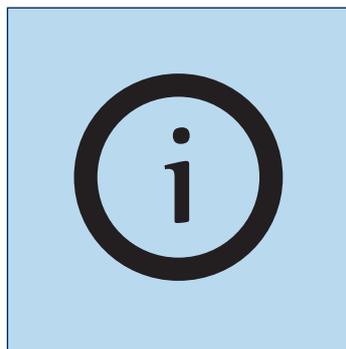
9.6 Réutilisation (changement d'utilisateur)

On parle de réutilisation lorsque le produit AAT du patient X doit être utilisé auprès d'un autre patient Y. Une réutilisation a également lieu lorsqu'un patient reçoit un autre modèle de fauteuil roulant et a donc besoin de nouveaux composants.

Merci de contacter le fabricant, le service client AAT ou le revendeur spécialisé agréé.



Le SOLO convient pour une réutilisation (changement d'utilisateur).



Avant chaque réutilisation, il est conseillé de procéder à un contrôle technique et à un nettoyage/une désinfection (voir chapitres 9.5 et 9.2).

9.7 Rappels et mesures correctives

S'il devait y avoir de nouvelles informations importantes concernant la sécurité ou l'utilisation de votre produit, nous vous en tiendrions informé. Comme cela a déjà été indiqué au début, vous trouverez la version actualisée du présent mode d'emploi à tout moment sur notre site Internet.

Si des modifications ultérieures doivent être effectuées ou des mesures correctives prises sur le produit, nous informons notre revendeur agréé par écrit de tous les numéros de série concernés. Si votre produit est concerné par un rappel, vous serez ensuite informé de toutes les procédures ultérieures.

10 Messages d'avertissement, messages d'erreur et résolution de problèmes

10.1 Messages d'avertissement



Verrouillage des roues

Les deux roues motrices

- » La roue et les deux flèches clignotent !
- » Ajuster correctement les roues (voir chapitre 5.1)



Roue motrice gauche

- » La roue et la flèche gauche clignotent !
- » Ajuster correctement la roue (voir chapitre 5.1)



Roue motrice droite

- » La roue et la flèche droite clignotent !
- » Ajuster correctement la roue (voir chapitre 5.1)



Disque d'embrayage

Les deux roues motrices

- » Le moyeu et les deux flèches clignotent !
- » Accoupler correctement les roues (voir chapitre 6.1)



Roue motrice gauche

- » Le moyeu et la flèche gauche clignotent !
- » Accoupler correctement la roue (voir chapitre 6.1)



Roue motrice droite

- » Le moyeu et la flèche droite clignotent !
- » Accoupler correctement la roue (voir chapitre 6.1)



Sous-tension

- » La batterie clignote !
- » Recharger le pack batterie (voir chapitre 5.2)



Surtension

- » La batterie clignote !
- » Réduire la vitesse (voir chapitre 6.4)



Surcharge

- » Le poids clignote - signal sonore !
- » Relâcher le joystick et continuer à circuler en tenant compte de la cause (le cas échéant, éliminer ou contourner les obstacles).



Température du pack batterie

- » La batterie clignote !
- » Cesser de circuler avec le SOLO et laisser refroidir.



Température des roues motrices

- » La roue clignote !
- » Cesser de circuler avec le SOLO et laisser refroidir.



Fonction verticaliseur du fauteuil roulant

- » La flèche clignote !
- » Disposer le fauteuil roulant en position assise/normale.

10.2 Messages d'erreur

Voir chapitre 6.3 Affichages - messages d'erreur.

Le témoin indique quels composants sont défectueux (pack batterie, roues motrice ou unité de commande)

Défauts du pack batterie

Code	Message d'erreur	Dépannage
01	Liaison inexistante vers la batterie	Contactez le fabricant !
02	Défaut des cellules	Contactez le fabricant !
03	Erreur I ² C	Contactez le fabricant !
04	Données de paramètres	Passer en mode transport aérien, attendre 10 secondes, passer en mode circulation ! Le problème persiste-t-il ? Oui : Contacter le fabricant !
05	Expiration du logiciel	Passer en mode transport aérien, attendre 10 secondes, passer en mode circulation ! Le problème persiste-t-il ? Oui : Contacter le fabricant !
06	Commande erronée	Passer en mode transport aérien, attendre 10 secondes, passer en mode circulation ! Le problème persiste-t-il ? Oui : Contacter le fabricant !

Défaut des roues motrices

Code	Message d'erreur	Dépannage
01	Frein	Contactez le fabricant !
02	Contrôleur du moteur	Contactez le fabricant !
03	Électronique	Contactez le fabricant !
04	Données de paramètres	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
05	Expiration du logiciel	Mettez le SOLO à l'arrêt, attendez 10 secondes, mettez le SOLO en marche ! Le problème persiste-t-il ? Oui : Contacter le fabricant !
06	Commande erronée	Mettez le SOLO à l'arrêt, attendez 10 secondes, mettez le SOLO en marche ! Le problème persiste-t-il ? Oui : Contacter le fabricant !

Défaut de l'unité de commande

Code	Message d'erreur	Dépannage
01	Clavier	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
02	Joystick	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
03	Numéro de série	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
04	Données de paramètres	Mettez le SOLO à l'arrêt, attendez 10 secondes, mettez le SOLO en marche ! Le problème persiste-t-il ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
05	Expiration du logiciel	Mettez le SOLO à l'arrêt, attendez 10 secondes, mettez le SOLO en marche ! Le problème persiste-t-il ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
06	Commande erronée	Mettez le SOLO à l'arrêt, attendez 10 secondes, mettez le SOLO en marche ! Le problème persiste-t-il ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
07	Liaison inexistante vers la surveillance du fauteuil roulant verticaliseur	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.

10.3 Résolution des problèmes

Problème	Vérification et résolution éventuelle des problèmes
Impossible de mettre le SOLO en marche	Est-ce que l'interface est connectée ? Non : effectuer le branchement.
	Est-ce que le câble spiralé est connecté ? Non : effectuer le branchement.
	Pack batterie vide ? Oui : recharger la batterie.
	Pack batterie en mode circulation ? Non : passer en mode circulation.
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
Le SOLO ne roule pas	Est-ce que le chargeur est encore connecté ? Oui : le déconnecter.
	Est-ce que le SOLO est allumé ? Non : l'activer.
	La fonction antidémarrage est-elle activée ? Oui : désactiver la fonction antidémarrage.
	Est-ce que les roues motrices sont verrouillées ? Non : les verrouiller.
	Est-ce que les roues motrices sont accouplées ? Non : les accoupler.
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
La batterie ne se charge pas	Le chargeur est-il branché ? Non : le brancher correctement.
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.
Limitation du fonctionnement (par ex. forte résistance au roulement)	Avez-vous contrôlé la pression des pneus ? Non : la contrôler et ajouter de l'air si nécessaire.
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé.

11 Garantie et responsabilité

Garantie

La société AAT Alber Antriebstechnik GmbH octroie une garantie de deux ans, à compter de la date de réception du produit, pour le SOLO (sauf le pack batteries) et tous les accessoires. Cette garantie concerne les défauts de matière et les vices de fabrication.

La société AAT Alber Antriebstechnik GmbH offre une garantie d'un an pour le pack batterie lithium-ion à compter de la date de réception. Cette garantie n'est valable que si l'entretien du pack batterie a été correctement effectué. La durée de garantie pour le pack batterie plomb-gel est de six mois à compter de la date de réception.

La garantie du SOLO ne s'étend pas aux défauts provoqués par les éléments suivants :

- Dommages survenant suite à une sollicitation excessive.
- Les dommages occasionnés par une négligence de manipulation.
- Les dommages provoqués par des manipulations violentes.
- Les pièces soumises à une usure naturelle (roues motrices, roues du fauteuil roulant).
- Un entretien insuffisant ou inadapté de la part du client.
- Modifications de construction non autorisées ou utilisation non conforme du SOLO ou de ses accessoires.
- Utilisation du SOLO avec une charge qui dépasse la charge maximale autorisée.
- Un chargement non conforme de la batterie.

Responsabilité

En tant que fabricant du SOLO, AAT Alber Antriebstechnik GmbH n'est pas responsable pour les dommages éventuels dans les cas de figure suivants :

- Le SOLO a été manipulé de façon incorrecte.
- Les réparations, le montage ou d'autres types de travaux ont été effectués par des personnes non autorisées.
- Le SOLO n'a pas été utilisé conformément aux indications du manuel d'utilisation.
- Des pièces d'origine tierce ont été montées sur le SOLO ou y ont été raccordées.
- Des pièces du SOLO ont été démontées.
- Le SOLO a été utilisé avec une charge qui dépasse la charge maximale autorisée.
- Le SOLO n'a pas fait l'objet d'une maintenance régulière (à intervalle de 2 ans) effectuée par le fabricant, le service après-vente AAT ou un commerce spécialisé et autorisé.
- Le SOLO a été utilisé avec des batteries insuffisamment chargées.



AAT Alber Antriebstechnik GmbH
Boîte postale 10 05 60 · D-72426 Albstadt
Tél. : +49.(0) 74 31.12 95-0
Fax : +49.(0) 74 31.12 95-35
info@aat-online.de · www.aat-online.de

Numéro de série :



Ideen bewegen mehr